



# ***SYNDICAT CGT***

## ***Centre Hospitalier d' AUTUN***



## Motion du syndicat CGT en faveur de la réouverture de la maternité du Centre Hospitalier d'Autun

Le 16 décembre 2022, le directeur de l'ARS BFC par Décision ARS-BFC/DOS/PSH/3022-1554 annonçait la suspension immédiate de l'autorisation d'exercer l'activité de gynécologie obstétrique à la maternité d'Autun, seule maternité de ce bassin de santé de plus de 70 000 habitants qu'est l'Autunois-Morvan.

Cette décision brutale était prise sans concertation aucune avec les professionnels de cet hôpital, les organisations syndicales, les représentants des usagers, ni même les élus !

Depuis plusieurs mois nous dénonçons les coups portés par la nouvelle direction aux services de notre hôpital et en particulier à ceux de pédiatrie et maternité de notre établissement.

La direction a donc commencé à refuser les contrats des remplaçants réguliers, ce qui a conduit à ce que ces médecins ne viennent plus, puis comme ça ne suffisait pas elle a voulu s'attaquer aux salaires des médecins titulaires (gynécologues et pédiatres), indépendamment de leur statut, et comme ça n'allait pas assez vite, elle a sorti l'argument fallacieux de non-respect de la réglementation sur le temps de travail et les astreintes !

Comme nous le clamons cette fermeture engage de lourdes conséquences, qu'il s'agisse de la mise en situation de danger des futures mamans et de leurs bébés, d'une désorganisation des services de premiers recours (SMUR et Pompiers), d'une plus grande inégalité d'accès aux soins, d'une perte dramatique d'attractivité pour notre territoire, voire d'une remise en cause de la cohésion territoriale, et de l'accroissement de la désertification médicale.

Au-delà du fond qui repose encore sur la fermeture d'un service public de santé et de proximité, il y a la forme ! Aucun accompagnement des professionnels concernés par cette fermeture qui vivent une situation dramatique, où ils sont suspendus au bon vouloir d'une direction qui n'a pas su faire preuve de la moindre compassion face à la détresse de ceux-ci ! Quel avenir pour certains professionnels, qui exercent dans ces services depuis des années ? Aucune réponse à ce jour !

Une colère qui n'a fait qu'amplifier les raisons de sécurité invoquées par le Ministre de la santé, qui relèvent, quant à elles, de propos calomnieux pour notre territoire, les élus et les citoyens, insultants pour les personnels de santé de la maternité/pédiatrie et indignes de la part d'un membre important de ce gouvernement.

Une colère que l'immense mépris dont nous sommes l'objet ne saurait apaiser, bien au contraire. Beaucoup, aujourd'hui en effet, ont le sentiment de ne plus appartenir à cette République qui exclut et marginalise au nom d'une logique financière mortifère, une République qui se délite.

Profondément touché par cette sinistre décision qui ne fera qu'accroître les inégalités sociales et territoriales de santé, notre syndicat ne se résigne pas, il n'accepte pas d'être dépouillé de notre établissement hospitalier, de proximité et de qualité, dont le rayonnement va bien au-delà de notre département.

Notre syndicat demande donc la mise en place d'une mission d'appui à la réouverture de la maternité de l'hôpital d'Autun, dont la composition pourrait être arrêtée d'un commun accord entre les acteurs locaux, les professionnels et l'ARS.